



## Programme de formation

### « Formation aux règles de sécurité et aux dispositions techniques nécessaires aux montages et démontages de structures provisoires et démontables. »

#### Objectifs :

Acquérir les connaissances réglementaires et techniques pour être capable d'effectuer le colisage, montage et démontage de structures provisoires et démontables.

**Durée :** Selon les modules choisis

- **Tronc commun / partie théorique :** 3 jours (21 heures de formation)
- **Modules pratiques (au choix) :** 1 journée (7 heures) par module
  - Tribunes démontables
  - Scènes, podiums,
  - Poutres et grils techniques,
  - Ossatures constituées d'éléments d'échafaudages.

**Nombre de stagiaires :** minimum 4 / maximum 8

**Dates :** à définir

**Horaires :** 9h-12h30 / 13h30-17h

**Lieu :** Intra entreprise

#### Prérequis :

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et sans restriction concernant le port de charges,
- Comprendre et écrire en français,
- Connaissance préalable du vocabulaire des équipements du spectacle vivant et/ou événementiel.

**Publics :** Toute personne chargée de montage, démontage ou exploitation de structures provisoires et démontables

**Handicap :** Accessibilité PMR : non (autre handicap nous consulter)

**Formateurs :** Dimitri BAZIN et/ou Bruno TRINCHÉ

#### Validation :

- Assiduité : une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation
- Compétence : une attestation de compétence est délivrée à l'issue de la formation

**Validité :** sur reconnaissance de l'employeur.

**Niveau de satisfaction :** première session à venir

#### Tarif / personne :

- **Module théorique « tronc commun » :** sur devis
- **Module pratique :** sur devis

**Coût total de la formation complète :** sur devis

## Contenu détaillé :

**Introduction (0.5h) :** Accueil des stagiaires / Point logistique (Horaires, repas,...) / Présentations des stagiaires et du ou des formateurs / Présentation du programme / Réalisation du test d'entrée

**Nous alternons entre la pratique et la théorie de manière à ce que les stagiaires apprécient la formation et que l'on puisse répondre à toutes leurs questions, besoins et attentes en adaptant la formation dès l'accueil.**

### **Connaissances / Théories (7.5h) :**

- Présentation des différents types et modèles existants (1h) : caractéristiques, nomenclature, définition des éléments constitutifs (analyses des connaissances des stagiaires)
- Analyses et prévention des Risques / Accidents (Retex des stagiaires) (2h) :
  - Environnement : qualité des sols, réseaux VRD, circulations, balisage, météo ... ;
  - Matériel : surcharges d'exploitation, répartitions et descentes de charges, ...
  - Individuel : travail en hauteur, port de charges, ... ; Dispositifs de protections individuelles et collective.
- Contexte et référentiels réglementaires, normatifs et règles de l'art (2.5h) :  
Points essentiels du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), Code du Travail, normes applicables, circulaires et décrets, Guide Pratique des Matériels et Ensembles Démontables
- Cadre juridique - Responsabilités des intervenants (1h) : Devoirs et responsabilités des différents acteurs : fabricants, propriétaire, locataire, monteur, exploitant, commission de sécurité.
- Définition et caractérisations de l'environnement de mise en œuvre (1h) : exigences techniques relatives.

### **Pratique / Théorie (12h) :**

- Étude documentaire (2h) : Examen du dossier technique : notice et plans de montage, fiches techniques, procès-verbaux, avis / notice technique « solidité », notes de calculs.
- Exercice pratique - mise en situation (10h)
  - Préparation du chantier (1h) : études des besoins, conception, gestion de la manutention ;
  - Organisation du chantier (1h) : approvisionnement, stockage, balisage, signalisation ;
  - Implantation, mise à niveau ;

### **Pour chaque module pratique (environ 7h)**

- Processus de montage des éléments en élévation et transformation en garantissant la sécurité des opérateurs (2h) ;
- Étude de cas et rédaction de l'attestation de bon montage (3h) (valant inspection pour les OS1/OP1)  
Les stagiaires rédige un aide-mémoire / liste des points de contrôles généraux et incontournables, ...
- Analyses constructives en groupe des erreurs décelées (1h) (Retex / Feed-back / échanges avec les stagiaires) ;
- Démontage et reconditionnement (1h),
- Vérification et entretien de l'état du matériel (1h)

### **Contrôle de connaissance (1h)**

**Fin de la formation :**

- Réalisation du test de compétences
- Bilan`
- Échanges
- Grille d'évaluation à chaud

**Méthode et moyens pédagogiques :**

- Exposés théoriques / techniques
- Études de cas et analyses
- Exercices pratiques

Les intervenants s'appuieront sur des supports conçus spécifiquement pour cette formation et selon leurs besoins d'ouvrages ou d'autres ressources permettant d'alimenter le travail avec les stagiaires.

**Moyens techniques :**

- Salle de formation théorique, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran, du Wifi et d'un paper-board.
- Un espace équipé des structures provisoires et démontables nécessaires au montage et démontage pour chaque module choisi.

**Moyen d'évaluation des résultats :**

- Un contrôle de connaissance à la fin du tronc commun, puis correction collective,
- Un test de compétences portant sur la capacité de montage / démontage et analyse de la demande.

**Contacts (pour toutes questions relatives) :**

Mail : [contact@averteck.fr](mailto:contact@averteck.fr)

Dimitri BAZIN : 06 77 25 20 56

Bruno TRINCHÉ : + 262 692 440 089